BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. *Nivôse, an 9 de la République.*

N°. 46.

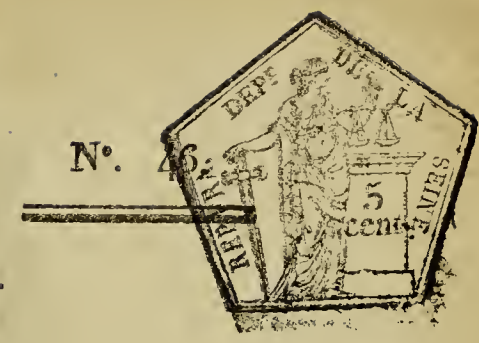

HISTOIRE NATURELLE.

ZOOLOGIE.

Sur un nouveau genre de serpent, par le C. LACÉPÈDE.

Ce genre, que l'auteur nomme *Erpeton*, est caractérisé par une rangée de grandes lames au-dessous du corps, et par le dessous de la queue, qui est revêtu de petites écailles semblables à celles du dos. On n'en connoît encore qu'une espèce, l'*Erpeton tentaculé*. Elle porte à l'extrémité de la mâchoire supérieure deux appendices charnus, recouverts de petites écailles et prolongés horizontalement. Les lames du dessous du corps sont relevées chacune de deux arrêtes longitudinales. Les autres écailles sont toutes relevées d'une arrête semblable. Sa tête est recouverte de neuf lames écailleuses. Sa queue est à-peu-près égale en longueur au corps proprement dit. L'individu décrit par le C. Lacépède a plus d'un demi-mètre de longueur. Ses lames subventrales sont au nombre de 125. Il y a 99 rangées d'écailles sous la queue. C. V. INST. NAT.

Addition et corrections à l'article de l'Ornithorynchus paradoxus (Bulletin n°. 39), *tirées d'un mémoire sur l'anatomie de sa tête, par M.* EVERARD HOME.

L'espèce de bec de cet animal singulier, n'est point formé par les mâchoires mêmes; ce n'est qu'une sorte d'appendice membraneuse et cartilagineuse, soutenue par des apophyses ou productions des os des deux mâchoires. Les narines externes sont percées vers l'extrémité du prétendu bec supérieur, mais elles ne s'ouvrent point, comme dans les oiseaux, à la face inférieure; elles vont comme dans les quadrupèdes jusqu'à l'arrière-bouche; et même plus près de l'occiput qu'à l'ordinaire, ce qui a aussi lieu dans le fourmilier. L'intérieur des narines est comme dans les quadrupèdes. L'ornithorynque n'est pas, comme on l'avoit cru, entièrement dépourvu de dents. Il en a quatre dans le fond de chaque mâchoire, toutes mâchelières simples et à couronnes plates. Elles n'ont point de racines; mais sont affermies seulement par les gencives, et par des avances latérales des bords alvéolaires. La langue est très-courte. Sa partie mobile n'a que 3 ''' ; ses papilles sont longues et coniques, la faulx du cerveau est osseuse, et la tente de cervelet ne l'est pas, ce qui est le contraire de ce qu'on observe ordinairement. L'œil est excessivement petit, l'oreille n'est qu'un trou très-fin, comme dans les cétacés. C. V. SOC. PHILOM.

Sur l'Alcyonium domuncula, par le C. DRAPARNAUD.

On a donné ce nom à une production marine, de substance assez ressemblante à celle du liège : rouge-orangée, et demi-transparente lorsqu'elle est fraîche; gris-sale SOC. PHILOM.

et assez dure lorsqu'elle est desséchée, dont la surface présente une multitude de petites fissures, et où il n'a pas été possible à l'auteur de découvrir de polypes.

Cette production sert de demeure à quelques espèces de bernard-hermite, et notamment au *Pagurus eremita*. Le *Cancer dromia* a aussi l'habitude de s'en affubler le dos. Dans le premier cas, l'*Alcyonium domuncula* est constamment creusé d'une cavité en spirale, tournant autour d'une vraie columelle, comme dans les testacés univalves; dans le second, il ressemble simplement à un disque ou bouclier concave d'un côté, et convexe de l'autre. Le C. Draparnaud ayant voulu rechercher les causes de la première de ces formes, a ouvert plusieurs de ces alcyons, et a constamment trouvé dans l'épaisseur de leur sommet, la coquille du *Cerithe gommier* (Brug.) leur servant de noyau, et plus ou moins détérioré. Il croit en conséquence *que la spirale de l'alcyon n'est qu'une continuation de la coquille qu'il revet, et qu'il finit peut-être par détruire ou meme assimiler à sa propre substance.*

Le C. Draparnaud ignore par quel procédé le *Cancer dromia* donne à son alcyon la forme de bouclier. Le C. Bosc ayant sondé le sommet d'un individu de cette espèce, de sa collection, n'y a cependant point trouvé la résistance que la présence de la coquille auroit dû produire dans une de ses parties; mais cette observation isolée ne lui paroît pas pouvoir infirmer les observations multipliées que le sejour du C. Draparnaud auprès de la mer l'a mis à portée de faire. C. V.

BOTANIQUE.

Mémoire sur le Sagoutier des Moluques et le Cocotier des Maldives, par le C. Labillardière.

Inst. nat. Le Sagoutier des Moluques a été d'abord décrit par Rumph (1. t. 18.), sous le nom de *Sagus*, puis par Protiboll (nov. act. Danic. p. 528. pl. 1.) sous celui de *Metroxylon Sagu*; mais ces descriptions ne suffisoient pas pour faire connoître aux botanistes cet arbre intéressant. Le C. Labillardière en donne une description plus complette, il le nomme *Sagus genuina*. Cet arbre s'élève à 8-10 mètres, et atteint 2 mètres de circonférence : ses feuilles sont aîlées, longues de 7-8 mètres; ses folioles garnies de petites dents épineuses vers leur extrémité; les petioles sont garnis de longues épines dans leur jeunesse. Le spathe est d'une seule pièce, chargé de petites épines; il s'ouvre latéralement pour laisser sortir un régime rameux; les chatons sont cylindriques, pointus, couverts d'écailles noirâtres, concaves, qui renferment une ou deux fleurs, mâles, femelles ou hermaphrodites. Le calice de ces dernières est à 6 divisions; les étamines au nombre de 6. Les filets sont courts et portent des anthères qui s'ouvrent latéralement. L'ovaire est supérieur, couvert d'écailles rhomboïdales et imbriquées, surmonté d'un style fendu en 3 parties. Le drupe non charnu est presque sphérique, couvert d'écailles imbriquées dont les pointes sont tournées vers le pédoncule; ces écailles sont attachées à une écorce spongieuse au fond de laquelle est une amande ovale, dure, blanchâtre.

Le *Sagus* diffère du *Calamus* avec lequel on l'a confondu, parce qu'il a vraiment le port d'un palmier et non celui d'un roseau, parce que ses fleurs sont renfermées dans un spathe, que son fruit est monosperme, que ses graines sont nues, et son embryon placé sur les côtés et non à la base du perisperme, parce qu'enfin ses fleurs sont entourées de poils à leur base, et disposées en chatons cylindriques.

On sait que le Sagoutier fournit la fécule précieuse connue sous le nom de Sagou; elle est logée entre les fibres; le moment où elle est le plus abondante est celui qui précède l'ouverture du spathe; pour l'extraire on abat le Sagoutier par le pied, on le coupe en morceaux qu'on broie à demi, afin de disposer la fécule à se séparer du bois par la macération dans l'eau. Le Sagou fournit une nourriture agréable lorsqu'on le cuit avec du sucre, ou de l'eau de cocos, etc. : on le conserve en le faisant sécher au feu en petits pains parallèlepipédiques ou arrondis; on en fait quelquefois une espèce de biscuit en l'exposant long-tems à un grand degré de chaleur; il devient alors si dur, qu'on

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

ne le casse qu'à coups de marteau. Les Malais pour pouvoir manger des substances dures ont l'usage singulier de s'aiguiser les dents incisives avec du grès. Les petioles du Sagoutier servent a divers usages économiques, comme à faire des palissades, etc.

Le Cocotier des Maldives est originaire de l'isle des Palmiers, l'une des Sechelles; Commerson l'a désigné, dans son Herbier, sous le nom de *Lodoïcea;* Sonnerat l'a regardé comme une espèce de *Borassus;* le C. Labillardière prouve que cet arbre, jusqu'ici mal connu, doit réellement former un genre distinct du Borassus, ainsi que l'avoit pensé Commerson.

Ses fleurs sont dioïques et sortent de spathes composés de plusieurs feuilles. Le régime des fleurs mâles est composé de chatons cylindriques, formé de larges écailles, dont chacune renferme un faisceau de fleurs séparées par de petites écailles; leur calice est à six folioles linéaires dont les trois externes sont insérées au-dessous des internes. Un réceptacle central porte les étamines qui sont au nombre de 24 à 36. — Le régime des fleurs femelles est rameux. Leur calice est à 6-7 folioles très-larges; l'ovaire presque sphérique, est surmonté de 3-4 stigmates aigus; le drupe est ovale et renferme 3-4 noyaux dont plusieurs avortent; ces noyaux sont durs, ovales, aplatis, divisés inférieurement en deux ou rarement trois ou quatre lobes. Entre ces lobes est une fente qui donne passage à la radicule lors de la germination. L'embryon est placé vers le milieu de l'amande entre les deux lobes; il est ovale, alongé, terminé en pointe recourbée et tuberculeux à la base où l'on remarque aussi une fente longitudinale très-profonde.

Le *Lodoïcea* diffère donc du *Borassus* par la forme et la situation de l'embryon, et sur-tout le nombre et la disposition des étamines. D. C.

Dissertation sur le genre Arum, par le C. Ventenat.

Le genre Arum, tel qu'il a été établi par Linnæus, et ensuite adopté par tous les botanistes, renferme plusieurs espèces qui ont paru au C. Ventenat devoir constituer un nouveau genre, auquel il a donné le nom de Caladium. Les espèces sont les Arum *Sagittaefolium*, *Esculentum*, *Auritum*, *Seguinum*, *Arborescens*, Linn.; *Helleborifolium*, Jacq., et *Bicolor*, Ait. Dans toutes ces plantes, la partie supérieure du spadix est entièrement recouverte d'anthères sessiles, disposées en spirale, creusées dans leur contour de plusieurs loges d'où sort la poussière fécondante, sous la forme de molécules aglutinées. Ces anthères sont terminées par un plateau en lozange, parsemé de points brillans, et crénelé à son limbe. Les glandes placées au-dessous des étamines, et appliquées dans toute leur étendue contre le spadix, sont oblongues, obtuses, et quelquefois anguleuses. Les stigmates des ovaires sont ombiliqués, glabres, et remplis d'une humeur visqueuse. Ins. nat.

Le C. Ventenat, après avoir donné une description complète du Caladium *Bicolor*, ou Arum *Bicolor* Ait, et d'une nouvelle espèce qu'il a trouvée dans l'herbier de Jussieu, et à laquelle il a donné le nom de *Nymphææfolium*, a présenté plusieurs observations. Il a remarqué :

1°. Que dans les espèces du genre Arum, les glandes aristées varient beaucoup dans leur situation, et que les anthères présentent aussi beaucoup de différences.

2°. Que les caractères assignés par Linnæus pour distinguer les Arum *Colocasia* et *Esculentum*, ne sont point énoncés avec assez de précision. En effet, les seuls caractères distinctifs indiqués par le professeur d'Upsal, sont : *foliis repandis*, et *foliis integerrimis*. Il n'est donc pas étonnant que de célèbres botanistes, qui n'étoient pas à même d'observer ces deux espèces, aient cru qu'elles devoient être réunies en une seule. Cependant elles diffèrent, non-seulement par la consistance de leurs feuilles, par la forme et les dimensions du chaton, mais encore par la situation et la structure de leurs anthères; l'Arum *Colocasia* ou *Culcasia* étant congénère de l'Arum, tandis que l'Arum *Esculentum* appartient réellement au genre Caladium.

Le C. Ventenat a terminé sa dissertation, en répondant aux questions proposées successivement par Linnæus et Jussieu, *quis in aro cirrhorum usus?* Il a prouvé

que les glandes du CALADIUM, creusées dans leur contour de sillons, comme les anthères de ce genre, devoient être regardées comme des étamines stériles.

CHIMIE.

Analyse de la Chlorite blanche argentée, par le C. VAUQUELIN.

SOC. PHILOM. Cette pierre calcinée perd 0,06 de son poids et devient légèrement rouge. L'eau dans laquelle elle a macéré, verdit la teinture de violette et précipite les dissolutions métalliques.

Traitée par l'acide sulfurique bouillant, elle répand quelques vapeurs d'acide muriatique et donne des crystaux d'alun parfaits. Cette dernière circonstance prouve évidemment la présence de la potasse dans cette pierre. Le C. Vauquelin, pour s'assurer de la présence de cet alkali par un autre moyen, a traité la chlorite par la potasse. Il est résulté de ses expériences, qu'il croit cette pierre composée des principes suivans, à-peu-près dans les proportions qu'il indique. Silice, 56. — Alumine, 18. — Chaux, 2 à 3. — Fer, 4. — Eau, 6. — Potasse, 8. — Il y a une perte réelle de 5.

Il est probable qu'une partie de la potasse est combinée avec une petite quantité d'acide muriatique, et que ce muriate est tellement combiné avec les autres principes de la pierre, que de nombreux lavages ne peuvent l'enlever.

Cette analyse établit de grandes différences entre deux pierres regardées jusqu'à présent par les minéralogistes comme variétés l'une de l'autre. La chlorite verte contient de la magnésie sans potasse; la blanche, au contraire, renferme de la potasse sans magnésie. A. B.

Sur la prétendue formation de l'acide muriatique par l'action de l'hydrogene sulfuré sur le fer, par le C. VAUQUELIN.

SOC. PHILOM. On trouve dans le journal de physique de Vendémiaire, an 9, l'extrait suivant d'une lettre de Londres.

Deux dragmes de limaille de fer mouillée furent introduites dans 22 onces d'eau, distillée, imprégnée d'hydrogène sulfuré; dans l'espace de cinq jours il s'est échappé 12 pouces cubes d'air inflammable: on a évaporé 6 onces du fluide transparent à siccité; le résidu étoit du muriate oxigéné de fer attirant l'humidité. L'acide sulfurique, versé sur ce résidu, produit une forte effervescence avec dégagement d'acide muriatique oxigéné, facile à reconnoître par l'odeur et les réactifs.

Le C. Vauquelin a fait les expériences suivantes, dans le dessein de confirmer ou de détruire cette assertion.

Il a pris de la limaille de fer qu'il a eu soin de bien laver avec de l'eau distillée, il l'a mise en contact avec de l'eau saturée d'hydrogène sulfuré. Il s'est dégagé du gaz hydrogène, qui tenoit peu de soufre en dissolution. Le fer s'est légèrement oxidé, cet oxide s'est combiné avec une portion d'hydrogène sulfuré, ce qui a formé un oxidule de fer hydrosulfuré.

Dans cette quadruple combinaison, le fer est moins oxidé que lorsqu'il a décomposé l'eau pour s'unir à l'acide sulfurique. C'est une matière brune pulvérulente, insoluble dans l'eau pure, mais soluble dans l'eau qui contient une suffisante quantité d'hydrogène sulfuré. La dissolution de ce fer oxidulé hydrosulfuré dans l'eau hydrosulfurée est d'un vert foncé; elle a une odeur fétide. Elle n'est point altérée par l'infusion de noix de galle ni par les prussiates alcalins, mais quelques gouttes d'alcali y occasionnent un léger précipité noir, qui n'est autre chose qu'un hydrosulfure de fer. Cet hydrosulfure est également précipitable par l'évaporation d'une petite partie de son dissolvant.

Cette expérience a donc fait connoître, au C. Vauquelin, une nouvelle espèce de combinaison du fer avec l'hydrogène sulfuré; mais dans aucune époque il n'a pu découvrir, avec les réactifs les plus sensibles, la présence de l'acide muriatique. Il

croit donc qu'il ne s'en forme point dans l'action de l'hydrogène sulfuré sur le fer, et qu'on doit attribuer celui que l'on y a reconnu quelquefois à la limaille de fer, qui en contient toujours quand on n'a pas eu la précaution de la bien laver (1).

A .B.

Annonce d'un nouveau moyen de purifier l'eau corrompue.

Le C. Smith, inventeur, tient ce procédé secret : il ne cache cependant point qu'il consiste dans un filtre particulier, et dans l'emploi de la propriété du charbon, découverte par Lowitz; mais le charbon de tous les bois n'est pas également propre à cet usage, et le meilleur de tous a encore besoin d'être préparé d'une certaine façon, et mêlé à certaines substances, pour que sa propriété soit exaltée autant que possible. Il a été fait une expérience dans l'amphithéâtre du Jardin des Plantes, en présence des professeurs de cet établissement et de quelques autres savans. Des eaux d'égoût, d'autres qui avoient servi à macérer des cadavres, et qui répandoient une infection insupportable, ayant été versées sur le filtre, ont passé limpides, sans odeur, et très-bonnes à boire.

C. V.

PATHOLOGIE.

Observation sur une conformation extraordinaire des os des extrémités inférieures dans un sauteur de profession, par le C. Dumas, *professeur à l'Ecole de médecine de Montpellier.*

L'École de médecine de Montpellier possède, au nombre des pièces d'anatomie qui composent sa collection, le squelette d'un sauteur, qui étoit très-remarquable par ses tours de force, la grande et inconcevable souplesse de ses membres, la légéreté et la rapidité des mouvemens extraordinaires qu'il imprimoit à son tronc et aux différentes parties de ses extrémités inféreures. Cet homme n'avoit qu'un seul bras, l'autre étant réduit à une sorte de moignon formé par le tiers environ de la longueur de l'humérus; ses extrémités inférieures étoient extrêmement courtes, et n'excédoient pas de beaucoup la longueur que la jambe auroit eu naturellement. Le pied paroissoit assez bien conformé à l'extérieur, cependant il n'étoit composé que de quatre orteils. Cet homme pouvoit sauter à une grande élévation, pour retomber sur le sacrum, en écartant les deux extrémités inférieures, comme les branches d'un compas qu'on placeroit horizontalement. Tantôt, courbé en arc, il faisoit porter tout le poids de son corps sur les extrémités de ses orteils et des doigts de sa main unique; tantôt il tordoit la colonne vertébrale sur elle-même, et présentoit ainsi les cuisses et le bassin dans un sens opposé à la tête; d'autrefois, étendant une des extrémités inférieures, il faisoit mouvoir tout le corps comme un levier, auquel l'autre extrémité, fixée perpendiculairement, servoit de point mobile, etc. etc. Soc. philom.

Des circonstances particulières et très-fâcheuses pour la science n'ont pas permis de faire des recherches sur les muscles, les vaisseaux, les nerfs; et la description que le C. Dumas a donnée de la structure des parties singulières de ce squelette, qu'il a montré à la Société, fera vivement regretter qu'il n'ait pas pu observer les autres parties de son anatomie.

Un os unique, au moins d'un côté, est articulé d'une part avec le bassin, et de l'autre avec le tarse; ainsi il tient lieu du fémur, de la rotule, du tibia et du péroné. Cependant il est facile de reconnoître dans cet os unique un tibia applati et courbé comme dans les rachitiques, et dans sa partie supérieure une trace d'une ancienne division qui paroît indiquer le genou. Au-dessus de cette trace s'élève une masse triangulaire inégale, dont le sommet paroît avoir été encroûté de cartilages. Cette

(1) Le C. Berthollet nous a dit avoir déjà fait cette observation. (*Note des Rédacteurs.*)

masse porte aussi deux petites apophyses situées dans la direction des trochanters, et deux facettes à la base, qui paroissent répondre aux condyles, de sorte que cette portion osseuse, dont le volume n'excède guères celui de deux fortes rotules qui seroient accolées, pourroit être regardée comme un fémur avorté. En effet, cette masse est même un os distinct et articulé du côté droit. Mais de l'un et de l'autre côté, la partie qui est analogue à la tête du fémur, est une sorte de condyle très-alongé, qui s'articule, non dans une cavité cotyloïde de l'os des hanches, mais sur une autre espèce de tubercule qui semble avoir rempli cette cavité, et qui fait saillie au dehors. Une capsule articulaire très-lâche, mais très-solide, embrassoit ces deux condyles, et contenoit la synovie nécessaire pour faciliter l'extrême mobilité qu'ils permettoient.

Par l'autre extrémité, l'os unique de la jambe est articulé avec un os du tarse, qui paroît être formé de la réunion de l'astragal et du calcaneum, dont la tubérosité est peu prononcée ; mais la poulie de cet astragal n'étant pas retenue par la malléole externe, ses mouvemens sont beaucoup plus libres; aussi, à peine la poulie est-elle indiquée. Les autres os du pied n'offrent point de particularités, sinon que le nombre des orteils n'étant que de quatre, les quatre pièces du petit orteil manquent : il y avoit six vertèbres lombaires. Le bassin étoit très-ample, évasé; le sacrum petit, court, déjetté en arrière.

Le C. Dumas, après avoir décrit la structure de ce squelette singulier, se demande comment cet homme pouvoit sauter, puisque, d'après les théories reçues, les conditions nécessaires au saut existent dans une suite de leviers alongés, distincts, et susceptibles d'être alternativement fléchis et étendus. C. D.

Observation sur une portion considérable du tube intestinal et du mesentère rendue par les selles, accident auquel le malade a survecu plus de quarante jours, par le C. Mullot, chirurgien, à Rouen.

Soc. philom. Le C. Mullot fut appelé, le 16 Floréal de l'an 8, auprès d'une dame âgée de 56 ans, exposée depuis plusieurs années à la sortie d'une hernie par l'ombilic, avec accidens. Comme cette exomphale ne pouvoit être contenue par aucun bandage, ce citoyen, qui jouissoit de la confiance de la malade depuis six ans, en avoit fait la réduction plus de cent fois. Dans cette dernière circonstance, il trouva la tumeur plus volumineuse qu'à l'ordinaire; la malade avoit des vomissemens considérables et souvent répétés de matières stercorales. Après avoir tenté inutilement et à plusieurs reprises la réduction, il fit appliquer un cataplasme émollient avec une embrocation sur la tumeur, afin de relâcher l'étranglement et de faire rentrer les intestins; ce à quoi il parvint très-facilement, quelques heures après.

La malade ne fut point saignée, parce qu'il existoit plusieurs contre-indications. Comme les accidens continuèrent après la réduction, et qu'elle rendoit encore des excrémens par haut et par bas le lendemain, le C. Mullot conjectura qu'il y avoit un étranglement interne.

Les trois jours suivans il y eut encore des vomissemens, mais les matières étoient seulement glaireuses : le cinquième jour la malade fut calme; cependant sur le soir il lui survint des hoquets presque continus, des défaillances, des syncopes : ce qui fit craindre la gangrène. Cet état continua jusqu'au huitième jour, qu'il parut deux escarres gangreneuses à deux travers de doigt au-dessous de l'ombilic. Une troisième escarre se manifesta sur le bouton, ce qui parut confirmer la gangrène intérieure.

Il n'y avoit point d'interruption dans les selles. On s'opposa aux suites de la gangrène par les remèdes internes et externes. Au bout de quelques jours les escarres furent cernées; elles se détachèrent; la suppuration s'établit; les plaies paroissoient disposées à se cicatriser.

Le 7 Prairial, la garde-malade apperçut dans une copieuse selle qu'avoit faite la personne confiée à ses soins, une sorte de grosse vessie qu'elle montra au chirurgien. Celui-ci reconnut dans cette masse organique, une portion d'intestins d'environ 230 centimètres (15 à 16 pouces) de longueur, dont la section avoit été complètement faite aux deux extrémités. Cette portion du tube alimentaire étoit accompagnée du mésentère sans aucune espèce d'altération (1).

Le C. Mullot crut qu'après un tel accident, il y auroit épanchement de matières dans le bas-ventre ; il invita les CC. Bénard et Roussel, médecins distingués, à Rouen, à venir voir la malade, et à examiner la portion organique rendue.

Le 22 Prairial, 56 jours après les premiers accidens, la malade, qui alloit de mieux en mieux, fut attaquée d'une toux convulsive qui occasionna de nouveaux vomissemens de matière glaireuse, qui continuèrent pendant environ trois semaines. Elle commençoit à reprendre un peu de nourriture, les solides passoient parfaitement, mais les boissons étoient presque toujours rendues par le vomissement; pendant cet intervalle, elle se levoit dans son appartement, elle sortit même deux fois dehors.

Le 60.e jour de sa maladie, elle fut reprise de sa toux convulsive avec vomissemens, qui durèrent encore trois jours. Devenue plus calme, elle fut attaquée de fréquens bâillemens, de hoquets, de syncopes : elle mourut le 65.e jour, 44 jours après avoir rendu cette portion d'intestins.

Le C. Laumonier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, dont les connoissances en anatomie n'ont pas besoin d'être rappelées à ceux qui s'occupent de cette science, ayant été instruit par le C. Mullot, son élève, de cette observation curieuse, et désirant rechercher les moyens que la nature avoit employés pour opérer la réunion du tube, se chargea de faire lui-même l'ouverture du cadavre et les recherches nécessaires.

On trouva les deux extrémités du canal alimentaire parfaitement réunies : la portion manquante avoit appartenu au jejunum et à l'iléon. La séparation paroissoit s'être opérée dans le sens que présenteroient deux cylindres taillés en biseau, et ajustés l'un contre l'autre. Il n'y avoit point de rétrécissement dans le tube, qui avoit contracté de fortes adhérences au point de réunion et sur le côté gauche de l'ombilic, très-près du bouton ; les intestins étoient sphacelés à différens points assez éloignés de la réunion qui s'étoient faite ; le foie étoit un peu flétri. Le cadavre ne présentoit aucune autre altération notable.

Le C. Mullot explique ce fait extrêmement curieux, d'une manière très-plausible : il pense qu'au moment de la réduction, il aura engaîné l'intestin qui, par suite de l'inflammation, avoit problablement occasionné l'étranglement primitif et contracté des adhérences au-dessous de la portion faisant poche; qu'en cherchant à réduire la hernie, il aura fait entrer l'une dans l'autre les deux portions du tube intestinal, et que delà sera résulté un nouvel étranglement de la portion réduite, et par suite sa séparation et son expulsion par les voies naturelles. C. D.

OUVRAGES NOUVEAUX.

J. Fred. Blumenbachii *decas quarta collectionis suæ craniorum diversarum gentium illustrata.* Gottingæ, 1800.

C'est la suite de l'ouvrage intéressant dans lequel M. Blamenbach décrit la collection précieuse de cranes qu'il a recueillis de toutes les parties du monde, collection qui a servi de base à son travail sur les caractères des variétés de l'espèce humaine.

Ce cahier-ci contient, 1°. une tête de momie, encore en partie recouverte de bitume. 2°. Celle d'un soldat romain vétéran. 3°. Celle d'un tchude, trouvée dans un très-ancien tombeau en Sibérie. Les rapports

---

(1) Cette portion d'intestins a été adressée au C. Duméril, qui l'a fait voir dans une des séances de la Société Philomathique.

de ces trois antiques têtes, avec les variétés analogues aujourd'hui existantes, sont un objet piquant de recherches. 4°. La tête d'un juif centenaire, qui conserve parfaitement le caractère de sa nation. 5°. Celle d'un Persan de distinction, trouvée près du fleuve Kur, dans un tombeau, par l'armée Russe. Elle approche des belles têtes Géorgiennes. 6°. et 7°. Les têtes d'un homme et d'une femme de Groënland, fort semblables à celles des Esquimaux. 8°. Celle d'un Illinois. 9°. D'un habitant de Java. 10°. D'un habitant de la Nouvelle-Hollande.

C. V.

Archives de la Zoologie et de la Zootomie, par C. R. W. Wiedeman. Berlin, 1800. Premier cahier, 196 in-8°. (en Allemand.)

C'est la première partie d'un Journal destiné à enrichir toutes les branches de la connoissance des animaux. Ce numéro contient, outre deux discours sur l'utilité de la zootomie, 1°. un traité comparatif des crânes des quadrupèdes. 2°. Une monographie ostéologique du tatou cachicame, et une autre des paresseux aï. Nous avons remarqué une erreur dans cette dernière. L'auteur refuse à l'aï des clavicules; nous sommes certains qu'il en a, et même d'une forme toute particulière; elles sont fourchues. 3°. Une dissertation sur les organes de la digestion des paresseux, dont le résultat est qu'ils ne ruminent point. 4°. Des extraits d'ouvrages zoologiques. On annonce pour le n°. suivant, la traduction complette de la partie du Bulletin qui concerne les matières du ressort de ce Journal. On ne peut que desirer la réussite d'une entreprise aussi utile.

C. V.

Traité des engrais, tiré des différens rapports faits au département d'Agriculture d'Angleterre; suivi du Mémoire de Kirwann *sur les engrais*, etc. Par F. G. Maurice, Secrétaire de la Société des Arts de Genève, etc. — Genève. An 8.

Cet ouvrage est composé, ainsi que son titre l'annonce, des rapports sur les engrais, faits au département d'agriculture d'Angleterre. Plusieurs morceaux de ces rapports avoient déjà été insérés dans la Bibliothèque Britannique. Le C. Maurice les a réunis en un corps d'ouvrage qui pourra être fort utile aux agriculteurs, parce qu'il contient tous les détails pratiques usités en Angleterre, relativement à l'art de fertiliser la terre par les engrais. Il commence par des observations générales sur les engrais et sur les diverses manières de les mélanger avec le sol; delà il passe à des détails relatifs à chacun d'eux en particulier. Le nombre des matières employées comme engrais, s'élève à 36. Le fumier des quadrupèdes, vu son importance en agriculture, occupe spécialement le rédacteur, et cet article renferme des avis précieux sur les moyens de préparer, de conserver et d'employer cette substance. La lecture de cet ouvrage prouve combien une administration vigilante, qui empêcheroit la perte d'une foule de matières regardées comme viles, ajouteroit de richesses réelles à la Société; ainsi M. Middleton prouve que l'Angleterre perd une somme de 5 millions sterlings (120 millions tournois), par an, en négligeant d'utiliser les excrémens humains.

Le C. Maurice a joint à son ouvrage la traduction du mémoire de Kirwan, sur les engrais. Ce mémoire est destiné à déterminer quels sont les engrais les plus avantageux aux différens sols, et quelles sont les causes de leur influence dans chaque cas particulier. L'Agriculteur instruit trouvera dans ce mémoire une théorie juste et sage d'une foule d'opérations pratiques, et des méthodes d'estimer la nature des sols, qui le guideront dans l'emploi des engrais.

L'ouvrage est terminé par une explication succincte des termes chimiques qui y sont employés.

D. C.

Du Calcul des dérivations, par L. F. A. Arbogast, de l'Institut national de France, Professeur de Mathématiques à Strasbourg.

Ce calcul, pour lequel l'auteur emploie une notation particulière, est analogue à la différentiation, et peut toujours s'y ramener. Il a principalement pour but de réduire le développement des polynomes à une suite d'opérations symétriques, faciles à effectuer.